



Mobicoach, le nouveau dispositif post-accident de Mobigreen

La filiale de la Poste spécialisée dans l'éco-conduite et la prévention des risques routiers met en place un dispositif pour réduire les accidents de la route en entreprise.

Mobigreen complète sa palette d'outils pour réduire le nombre d'accidents dans les entreprises. La structure spécialisée dans l'éco-conduite et la conduite préventive s'intéresse au traitement des accidents survenus dans le cadre professionnel par le biais d'une nouvelle offre, baptisée Mobicoach. L'objectif final est d'agir sur la sinistralité en entreprise, tant sur le plan de la fréquence que de la gravité des accidents. « Mobicoach permet de réduire le taux de fréquence annuel des accidents déclarés et non déclarés à l'assureur de 0,18 % à 0,25 %, en fonction des métiers » rapporte Delphine Janicot, la directrice générale de Mobigreen. Un médiateur pour en discuter Mobicoach, c'est tout d'abord un entretien entre le conducteur impliqué dans l'accident et un professionnel extérieur. « La neutralité du médiateur rassure, permet de revenir sur les causes réelles de l'accident et, souvent, le conducteur en arrive à prendre conscience que l'accident était évitable dans 80 % des cas », explique-t-on chez Mobigreen. L'idée est d'éviter toute confrontation directe et à chaud avec la hiérarchie. La filiale de la Poste assure que les entreprises qui ont mis en place cette pratique ont observé une baisse de la sinistralité de 35 % dès la première année. Mobigreen complète son offre Mobicoach avec une application web, où sont stockés tous les comptes rendus d'entretiens post-accident. Elle permet également un suivi précis des sinistres avec des statistiques, des analyses périodiques, des alertes et des tableaux de bord. Avec ces données à disposition, l'entreprise est censée être en mesure d'affiner ses plans de prévention et de mettre en place les actions correctives adaptées correspondant réellement à la sinistralité.